



Newsletter # 31 - Octobre 2025



*La musique est un art libre, bruissant,
un art de plein air, un art à la mesure
des éléments, du vent, du ciel, de la
mer !*

SOMMAIRE

- 1) Les actus de l'AFEEV
- 2) Lorsque soufflent Les Vents du Morbihan, une formation instrumentale atypique par Yvon LE BREC
- 3) Musique et fête populaire, le Festival européen de Bandas y Peñas à Condom par Patrick PÉRONNET
- 4) Fanfares, une histoire en marche... quatre émissions de la série LSD sur France Culture par Patrick PÉRONNET
- 5) « Virtuosités – Jean-Baptiste ARBAN » un récit imaginaire, par l'orchestre d'harmonie de Montpellier-Jacou (Hérault)
- 6) Appel à communication pour la 28e Conférence internationale de l'IGEB : Musique pour instruments à vent – Patrimoine culturel et transition du 2 au 6 juillet 2026.
- 7) Bienvenue aux nouveaux membres de l'AFEEV
- 8) En préparant les commémorations du 11 novembre, entre protocole et innovations par Patrick PÉRONNET

1) Les actus de l'AFEEV

Nos offres de stage en formation à la direction d'orchestre connaissent un réel succès cette année encore.

Stage de formation à la direction à Paris de niveau avancé

Sous la direction de Philippe FERRO, il se déroulera à **Paris** avec la **Musique de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris** (direction Julien VOISIN). Le plan de travail est le même que celui pratiqué dans les stages précédents de l'AFEEV : 4 journées de travail à la table entre le 15 novembre 2025 et le 14 février 2026. La période de travail avec l'orchestre se fera dans la semaine du 2 au 6 mars 2026 au siège de la Musique de la BSPP, à Saint-Denis (93).

Le Concert de restitution sera organisé en partenariat avec le Conservatoire du 17^e arrondissement de Paris – Claude Debussy (directrice Agnès HERVÉ-LEBON), dans le cadre de l'auditorium Rostropovitch, le **mardi 10 mars 2026** à 20h30. À ce titre, deux étudiants-stagiaires de la classe de direction de Michaël COUSTEAU bénéficieront gratuitement du stage au nom du partenariat.

Le stage accueille également des **auditeurs** lors d'une session de travail « à la table » ou de répétition avec orchestre. Pour tout renseignement :

formation@afeev.fr



Stage de formation à la direction en région Centre-Val de Loire

Innovation 2025, un stage de niveau débutant et intermédiaire est proposé en région Centre-Val de Loire. 12 stagiaires maximum se formeront dans un format inédit.

Pour chaque session, le cadre-type est 2 journées de 5h de travail à la table, avant le week-end avec orchestre intégrant trois répétitions de 2h30 précédant une séance de 2h30 de débriefing pour les stagiaires.

Le week-end des 13 et 14 décembre, les stagiaires se retrouveront une première fois avec la Musique Municipale de **Vendôme** / Loir-et-Cher (direction Rodolphe GENESTAPIALA) avec le formateur Jérôme HILAIRE.

Le 2^e week-end, les 14 et 15 mars 2026 aura lieu avec l'Orchestre d'Harmonie de **Joué-lès-Tours** / Indre-et-Loire (direction Thierry THEUILLON & Julien GRANGEPONTE) dont Sébastien BILLARD sera le formateur.

Pour le 3^e et dernier week-end, la Musique Municipale d'**Orléans** / Loiret (direction Matthieu RICHOMME) offre son hospitalité aux stagiaires et à Gildas HARNOIS (formateur), les 13 et 14 juin 2026.

En outre, le stage de formation accueille un membre désigné par chaque orchestre au titre du partenariat établi.

Trois **conférences** proposées par Patrick PÉRONNET « L'orchestre d'harmonie : un patrimoine vivant » s'ouvriront aux musiciens, stagiaires et public lors des soirées des 13 décembre 2025 à Vendôme, 14 mars 2026 à Joué-lès-Tours et 13 juin 2026 à Orléans (20h30, entrées libres et gratuites dans la limite des places disponibles).

Tout comme pour le stage parisien, il est possible d'assister à des sessions de travail à la table ou de répétition avec orchestre comme **auditeur**.

Pour tout renseignement :

<https://www.afeev.fr/wp-content/uploads/2025/07/Formation-Direction-AFEEV-Region-Centre-25-26.pdf>

formation@afeev.fr



Les « plus » pour les stagiaires 2025-2026

Les stagiaires des deux stages (Paris et région Centre-Val de Loire) sont conviés à se retrouver le samedi 14 février 2026 au Théâtre du Châtelet à Paris pour assister au concert de la Musique des Gardiens de la Paix (direction Gildas HARNOIS).

En complément, six heures de conférence « culture musicale » assurées par Patrick PÉRONNET seront consacrées aux répertoires de l'orchestre d'harmonie et organisées en présentiel ou en formation asynchrone en ligne.

Réservez votre date :

Samedi **24 janvier 2026**, **Assemblée Générale** de 10h à 12h, au Conservatoire à rayonnement régional de Paris - Ida Rubinstein, 14 rue de Madrid, Paris 8^e, suivi d'un **concert exceptionnel** par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris (entrée libre et

gratuite dans la limite des places disponibles). Des informations détaillées dans notre prochaine Newsletter n° 32 de novembre 2025)

2) Lorsque soufflent *Les Vents du Morbihan*, une formation instrumentale atypique par Yvon LE BREC

Il y a bien des années, nos parcours se sont croisés avec Yvon LE BREC. Retraité depuis, il est un de ces porteurs de projet qui enthousiasment l'AFEEV et font vivre l'ensemble à vent sous toutes ses formes, et celle prise par Les Vents du Morbihan mérite d'être communiquée au plus grand nombre. Nous lui laissons la parole.

En 2010, parvenu au terme d'une carrière de sous-chef de musique au sein de la Musique des Équipages de la Flotte de BREST, je me suis installé en Bretagne sud. Thierry BESNARD, professeur de clarinette au Conservatoire à Rayonnement Départemental de LORIENT, me sollicita pour jouer de la clarinette basse au sein de l'ensemble de clarinettes de l'établissement. Peu de temps après, les clarinettistes se trouvèrent sans chef, Thierry ayant obtenu une mutation pour le conservatoire d'Alençon. C'est à ce moment que j'ai imaginé la création d'un grand ensemble de musique de chambre qui se nommera *Les Vents du Morbihan*.



Yvon LE BREC

Autour d'un chœur de clarinettes rassemblant 12 instrumentistes et 3 clarinettes basse, j'ai rajouté les bois de la petite harmonie de l'orchestre symphonique (3 flûtes dont une jouant la flûte piccolo, 2 hautbois dont l'un jouant le cor anglais, 2 clarinettes soli, 2 cors en fa et 2 bassons). Cet ensemble sera complété par une contrebasse à cordes et une harpe classique en fonction des programmes.

Cette formation, inconnue dans la nomenclature des ensembles à vents, m'obligea à adapter l'ensemble des œuvres présentées en concert et pour la plupart issues du grand répertoire classique ou moderne. Ce véritable orchestre de chambre à vents commencera à répéter en 2014 et se produit en concert 2 à 3 fois par an.

En 2023, Thierry BERNARD reprend la direction de cet ensemble.

Cette formation ne comporte ni saxophones, ni cuivres excepté les deux cors d'harmonie intégrés à la petite harmonie. Ce choix délibéré s'explique par la volonté de créer un son orchestral original sans épaisseurs sonores. J'ai divisé le tutti de clarinettes en 6 ou 8 pupitres et évité, dans la mesure du possible, de faire sonner les clarinettes au-dessus du cinquième interligne, les transcriptions des violons 1 étant assurées par la flûte 3. Dès lors, la petite harmonie n'est pas étouffée par le tutti et s'entend très bien.

Disposé en arc de cercle devant le pupitre de direction, le tutti clarinettes comprend les clarinettes 3, 4, 5, 6, 7 et 8 à raison de 2 musiciens pour chaque voix. Au second rang se trouvent les 2 hautbois et les 3 flûtes. Derrière eux, les 2 bassons aux côtés des 2 clarinettes soli 1 et 2 forment le carré symphonique complété par un quatrième rang où se placent les deux cors d'harmonie, les 3 clarinettes basse et la contrebasse à cordes.

En fonction du programme, une harpe ou un piano complètent la nomenclature de cette formation.



Les Vents du Morbihan (direction Yvon LE BREC) en concert

Cet ensemble instrumental s'adresse à des musiciens d'un bon niveau instrumental (3ème cycle et plus). Quelques musiciens professionnels, actifs ou retraités, renforcent les rangs de l'orchestre lors des concerts apportant leur précieuse expérience aux musiciens.

Voici quelques pièces adaptées et travaillées par *Les Vents du Morbihan* depuis 2014 : *Dolly suite* de Gabriel FAURÉ, *Sérénade n° 22* D'Anton DVORAK, *Variations sur un thème de Haydn* de Johannes BRAHMS, *Suite pastorale* de Gabriel FAURÉ, *Le tombeau de Couperin* de Maurice RAVEL, *Ma mère l'Oye* de Maurice RAVEL, *Peer Gynt* d'Édouard GRIEG, *Petite suite* de Claude DEBUSSY, et aussi des pièces avec soliste : *Concerto pour Harpe et orchestre* de Georg Friedrich HÄNDEL, *Concerto pour Basson et orchestre* de Karl STAMITZ, *Concerto Saint Marc* adapté pour hautbois et orchestre de Tomaso ALBINONI, *Fantaisie pour 2 flûtes* de Franz DOPPLER, *Concerto n°1 pour clarinette et orchestre* de Carl Maria von WEBER, etc.

Cet orchestre de chambre a trouvé sa place dans le paysage culturel Lorientais en permettant à des musiciens amateurs de bon niveau de pratiquer leur instrument au sein d'une formation classique dédiée aux vents. De plus, le CRD de LORIENT invite *Les Vents du Morbihan* à accompagner les candidats préparant un Certificat d'Études Musicales créant ainsi des ponts favorables au recrutement de nouveaux instrumentistes. Les perspectives

pour l'avenir sont intéressantes à condition que des orchestrateurs abondent le répertoire déjà existant. Enfin, les adaptations réalisées nécessitent que tous les pupitres soient complets pour que l'ensemble sonne harmonieusement.

En conclusion, j'invite tous les professeurs d'ensemble à vents à tenter l'expérience de ce type de formation qui permet d'aborder des œuvres du grand répertoire sans les contraintes des orchestres d'harmonie (matériel de percussions, redondances entre différents pupitres etc.).

Yvon LE BREC

Clarinetiste,

Sous-chef de la Musique des Equipages de la Flotte de Brest (ER)

3) Musique et fête populaire, le Festival européen de Bandas y Peñas à Condom

Les 9, 10 et 11 mai 2025, la petite ville de Condom (Gers - 32) accueillait la 52^e édition du Festival Européen de Bandas y Peñas, dans son genre le plus grand rassemblement de musiciens européens amateurs ouvrant ainsi la saison des ferias et festivals dans toute la région.

Rien ne prédestinait Condom-en-Armagnac, petite ville de 6.500 habitants, sous-préfecture du Gers, à devenir la capitale des bandas. Ces formations ont d'ailleurs une histoire assez récente au regard des formations orphéoniques du début du XIX^e siècle. Nées dans les années 1960, le mouvement des bandas et peñas a rencontré très vite ses *aficionados*, quitte à être boudées des « musiciens (trop) sérieux » qui ont peut-être oublié ce que veut dire « faire la fête ».



Elles sont devenues une marque forte de l'identité landaise et gersoise et pendant trois jours Condom devient un « bandaland » des plus joyeux que ce soit dans l'esprit des musiciens, des bénévoles et celui du public. Car incontestablement la banda exprime un sens de la fête communicatif, une convivialité profonde et contagieuse. Plaisir, évasion,

spontanéité sont des éléments essentiels au spectacle « de rue » et les 40 bandas réunies pour l'édition 2025 ont porté la joie de vivre auprès des *festayres* malgré un temps maussade et un violent orage qui interrompit la fête du samedi après-midi. L'ensemble des 2.000 festivaliers a pu trouver refuge vers des zones d'abris. Durant ce confinement, la cathédrale Saint-Pierre a non seulement abrité le peuple festayre (spectateurs et musiciens) mais a résonné d'un *Paquito* que tous les présents garderont en mémoire.

"La Bodéga des Bandas" espace emblématique a pu offrir aux *festayres* une expérience musicale unique, rythmée par des bandas en live tout au long du week-end. La palme d'or de la 52^e édition a été décrochée pour la 3^e fois par les ténors de la discipline, les Espagnols des Ronceros, toujours aussi émus d'être sacrés champions d'Europe. Le titre de champion de France revient aux Audois de la banda de Limos qui ont ravi le Bouclier pour leur seconde participation à la compétition gersoise. Enfin le titre de la meilleure banda des rencontres juniors revient à la Chicuelina de Nogaro (Gers).



La banda Chicuelina de Nogaro (Gers) désignée meilleure banda junior

Nous souhaitons attirer l'attention de nos lecteurs sur une très intéressante vidéo réalisée par Paul PEYTOUREAU qui retrace l'histoire du Festival réalisée à l'occasion de ses 50 ans (2023) et témoigne de sa ferveur. Il y a mille choses à retenir de cette aventure qui reste à taille humaine, de l'esprit des fondateurs à la grosse machine d'aujourd'hui, signataire de la Charte Label Fête, visant à lutter contre l'alcoolémie et l'usage de stupéfiants au volant lors d'événements festifs et à éviter les accidents.

Mais nous insisterons sur un chiffre. Pour que cela fonctionne avec l'esprit impulsé par les fondateurs, il faut qu'un tel Festival soit porté par une population. Ce sont 450 bénévoles qui encadrent la fête. Alors, au nom de notre communauté de passionnés de musique, nous adressons toutes notre sympathie à eux, au bureau qui s'investit sans compter toute l'année, à tous les musiciens de tous âges qui sont le cœur battant de la fête avec un petit clin d'œil à notre ami *Lully* et aux musiciens de *La Banda à Léo* de Léognan (Gironde).

https://www.youtube.com/watch?v=luyoA08b8rY&ab_channel=FestivalEurop%C3%A9deBandasyPe%C3%B1as%C3%A0Condom

Alors que cette Newsletter vous annonce l'automne, nous espérons que ce visionnage mettra le feu à vos envies de musique collective.

Patrick PÉRONNET, 15 mai 2025

4) *Fanfares, une histoire en marche...* quatre émissions de la série LSD sur France Culture par Patrick PÉRONNET

Il y a bien longtemps (c'est peut-être une première ?) que France-Culture, chaîne généraliste dédiée à tous les savoirs, des arts aux sciences en passant par les humanités, n'avait pas consacré de série d'émissions aux ensembles à vent. Sous le titre *Fanfares, une histoire en marche*, LSD (La Série Documentaire) propose une plongée dans l'univers des fanfares d'ici et d'ailleurs. Nous devons dès ces premières lignes saluer et remercier le documentariste et producteur Jérôme SANLARZ et le réalisateur Benjamin HÛ pour ce « coup de projecteur » qui nous est offert.



Avec un regard de sociologue et de musicologue, les concepteurs de cette série nous offrent une « belle occasion de célébrer le bonheur d'être ensemble, de se donner du cœur à l'ouvrage, de faire corps, de parader avec tambours et trompettes... Longtemps jugées ringardes ou guindées, les voilà revigorées et dépoussiérées, elles ont le vent en poupe !

Pour preuve, l'enthousiasme provoqué par la rencontre entre Aya NAKAMURA et la Musique de la Garde républicaine lors de la cérémonie d'ouverture des JO 2024 ou le récent succès du film *En fanfare* d'Emmanuel COURCOL. Mais au fait, quelle est l'origine des fanfares, leur histoire, leur fonction ? Que disent-elles de notre société, de la région, du milieu social dont elles sont issues ? Professionnelle ou amateur, militaire ou civile, rurale ou citadine... il existerait environ 4000 fanfares en France. Festives, elles ont aussi un rôle

d'émancipation, une dimension sociale et éducative, voire politique. Tout un monde rythmé par de nombreux festivals, championnats, « battles » et concours ».

Si les illustrations musicales rythment l'ensemble des quatre émissions avec justesse et diversité, nous sommes heureux que des personnalités amies aient pu faire entendre la voix des « Musiciens du Soir ». Ce sont Frédéric FOULQUIER, chef de la Musique de la Garde républicaine, Guillaume LECOESTER, Conservateur du patrimoine au Musée de l'Armée des Invalides, à Paris, Thierry BOUZARD, historien des musiques et chants militaires, Philippe GUMFLOWICZ, musicologue et historien de la musique et Laurent SORET, trompette-major de la Fanfare de Cavalerie de la Garde Républicaine et les sonneurs de trompe du Pont d'Iéna, à Paris pour l'acte 1 intitulé « Sonnez trompettes ! ».

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/lsd-la-serie-documentaire/sonnez-trompettes-1577578>

La seconde émission de la série « De la mine à la fêria » rappelle toute la diversité de ce mouvement. Festive ou solennelle côté scène, la fanfare est aussi en coulisse un véritable espace de socialisation, une pratique non élitiste, ludique et décomplexée qui fédère comme en témoignent les anciennes fanfares minières, les harmonies municipales et autres bandas. C'est ce dont témoignent les archives du Centre historique minier de Lewarde ou les musiciens « anonymes » de l'Harmonie municipale des mineurs de Lallaing immortalisés par le film En Fanfare, mais c'est aussi le mouvement festif des bandas et autres peñas du Sud-Ouest.

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/lsd-la-serie-documentaire/fanfares-une-histoire-en-marche-4468710>

Une autre illustration encore celle des « Fanfares et fanfarons aux Beaux-Arts... », sujet de la troisième émission. Avec une petite trentaine de « fanfares des Beaux-Arts » en activité en France, elles soulignent un « esprit de corps ». Souvent déguisés, leurs musiciens investissent la rue et déambulent dans un esprit résolument festif et décomplexé. Ils sont parfois « bruyantes » mais toujours très gaies et croiser l'une d'entre-elles est toujours un moment joyeux puisque, de façon symptomatique, ce sont elles qui vont vers le public et très rarement l'inverse.

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/lsd-la-serie-documentaire/fanfares-et-fanfarons-aux-beaux-arts-9979955>

Quatrième et dernière émission de la série, « L'internationale des fanfares » s'appuie sur deux idées parallèles et souvent convergentes. D'une part l'aspect militant de quelques fanfares qui accompagnent depuis fort longtemps les mouvements sociaux dans les cortèges contestataires. L'autre aspect est lié aux terroirs et à la revendication « identitaire » au sens large, que ce soit un régionalisme affiché ou une volonté d'un échange multiculturel inspiré de la Nouvelle-Orléans, des Balkans ou du free jazz, voire de l'électro.

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/lsd-la-serie-documentaire/l-internationale-des-fanfares-4073452>

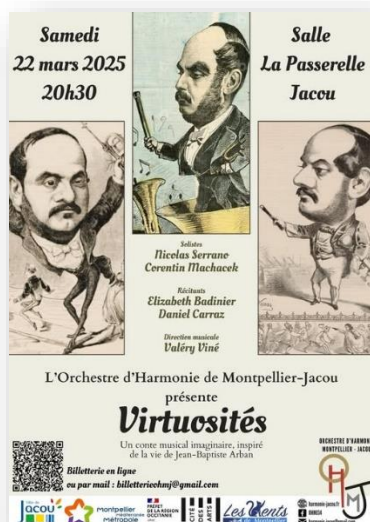
Un autre grand mérite de cette série, illustration contemporaine, sorte de thème et variations sur le mot Fanfare, c'est que toutes ces émissions sont audibles en podcast. À écouter sans modération.

Patrick PÉRONNET, 18 juin 2025

5) « Virtuosités – Jean-Baptiste ARBAN » un récit imaginaire, par l'orchestre d'harmonie de Montpellier-Jacou (Hérault) par Patrick PÉRONNET

Quel adepte des cuivres n'a jamais entendu le nom d'ARBAN ? Cornettiste, enseignant, compositeur et chef d'orchestre Jean-Baptiste ARBAN (1825-1889) fut une célébrité en son temps. Sa *Méthode*, sa *Fantaisie brillante* et ses *Variations sur le Carnaval de Venise* perpétuent sa mémoire. Virtuose du cornet à pistons, il s'est rapidement fait une place dans la bourgeoisie du XIX^{ème} siècle, il a été le chef d'orchestre des bals de l'Opéra de Paris et de Saint-Pétersbourg. Sa méthode pour apprendre la trompette est encore utilisée aujourd'hui. Il aurait eu 200 ans en 2025.

L'orchestre de Montpellier-Jacou et les solistes des conservatoires d'Occitanie vous dévoilent la face cachée de Jean-Baptiste Arban dans un conte musical imaginaire et humoristique.



L'argument dont Éric JULIEN s'est emparé, débute par la première rencontre musicale entre le virtuose et le narrateur par le truchement d'une vieille malle de grand-père. En ouvrant cette boîte à merveilles, les narrateurs Elizabeth BADINIER et Daniel CARRAZ évoquent ses débuts à la trompette en cachette, ses aventures marines épiques pour aller chercher sur *La Belle Poule* la dépouille de Napoléon, ses conversations sans fin avec son ami Adolphe Sax pour la fabrication du *cornet compensateur* en 1848 et bien sûr ses histoires d'amour.

L'histoire se fait conte et les jeunes solistes Nicolas SERRANO, musicien à la Musique de la Garde républicaine, ancien professeur de trompette au CRR de Montpellier et Corentin MACCHACEK, élève du précédent et professeur de trompette au Conservatoire de La Grande Motte (Hérault) mettent leurs talents en commun pour faire revivre les belles partitions d'ARBAN, accompagnés par l'Orchestre d'Harmonie de Montpellier-Jacou sous la direction de Valéry VINÉ.



L'Orchestre d'Harmonie de Montpellier-Jacou (OHMJ) sous la direction de Valéry VINÉ

L'Orchestre d'Harmonie de Montpellier-Jacou (OHMJ) est issu de l'ancienne Harmonie de Jacou. Celle-ci proposait principalement un vaste répertoire d'animation et de danse. En 2000 l'OHMJ privilégie alors la musique de concert, écrite ou transcrite spécialement pour orchestre d'harmonie. Signataire d'une convention d'enseignement avec le Conservatoire de Montpellier 3M en 2019, l'OHMJ est dirigé depuis 2017 par Valéry VINÉ, responsable de l'Unité Proximité Citoyenneté Inclusion, coordinateur du réseau des écoles de musique de la Métropole de Montpellier, coordinateur de l'Éducation artistique et culturelle ainsi que Référent handicap.

L'OHMJ entretient depuis quelques années des projets musicaux originaux. Ce furent « Vox Harmonie » avec le chanteur Christophe LANGAGNE (décembre 2023), la création de *La Part d'Euterpe* de Michael CUVILLON pour orchestre d'harmonie avec le Trio Jazz (mars 2024) ou le spectacle « Une Vie en Harmonie » narration musicale sur l'histoire et la vie d'un orchestre amateur et de ses membres les plus emblématiques (décembre 2024). Une activité créative que l'AFEEV se doit d'encourager.

Pour en savoir plus sur l'Orchestre d'Harmonie de Montpellier-Jacou :

www.harmonie-jacou.fr

Patrick PÉRONNET, 29 août 2025

6) Appel à communication pour la 28e Conférence internationale de l'IGEB : Musique pour instruments à

vent – Patrimoine culturel et transition du 2 au 6 juillet 2026.

Comment le passé et l'avenir de la musique pour instruments à vent influencent-ils notre présent ?

En ce qui concerne le passé, ce thème met en avant l'utilisation de documents d'archives tels que des partitions manuscrites et des instruments, qui font l'objet de recherches et sont adaptés à la pratique artistique contemporaine. Il souligne également le patrimoine culturel des orchestres à vent et leur rôle historique et actuel dans la société. L'intérêt croissant de la musicologie pour l'histoire des orchestres à vent offre de nouvelles perspectives sur leur répertoire et leurs pratiques d'interprétation, ainsi que sur les approches éditoriales.

En ce qui concerne l'avenir, les nouvelles technologies, telles que la réalité augmentée et les partitions et enregistrements audio générés par l'intelligence artificielle, promettent d'influencer les communautés de musique pour instruments à vent. Nous invitons les chercheurs à explorer l'impact de ces innovations sur la production, l'enseignement et la diffusion de la musique, ainsi que leur interaction avec les changements sociétaux. Ces développements transforment la manière dont les musiciens d'orchestres à vent s'engagent dans leur art aujourd'hui, et nous cherchons à comprendre comment ils façonnent la création musicale moderne.



Appel à communications / présentations

Les personnes souhaitant présenter des communications lors de la conférence doivent soumettre leurs propositions **avant le 30 novembre 2025**.

Les intervenants sont invités à soumettre leurs propositions pour des communications individuelles, des tables rondes ou des conférences-concerts sur les thèmes suivants :

1. La musique pour instruments à vent en tant que patrimoine culturel : les défis de la préservation, de la transmission et de l'archivage durable de la musique, des instruments et des connaissances.
2. Les développements dans la pédagogie des orchestres à vent face aux changements technologiques et sociaux.

3. L'édition et l'arrangement du répertoire historique des orchestres à vent, y compris le travail avec des sources historiques de partitions et d'instruments anciens de musique pour instruments à vent dans la pratique musicale actuelle.

4. La production et la diffusion de la musique pour instruments à vent à l'ère numérique.

5. Les projets de recherche nouveaux et en cours sur la musique pour orchestres à vent.

La langue officielle de la conférence est l'anglais. Les communications français, accompagnées de présentations PowerPoint en anglais seront également prises en considération. Les présentations sont limitées à 20 minutes, laissant 10 minutes pour la discussion.

Pour tous renseignements :

<https://www.igeb.net/call-for-papers.html>



7) Bienvenue aux nouveaux adhérents

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux adhérents à notre association loi 1901. Nous les remercions de la confiance qu'ils nous font et nous essaierons de ne pas les décevoir. Ce sont (dans l'ordre alphabétique) :

Baptiste AMET ; Étudiant

Philippe DE DEYNE ; Chef d'orchestre de l'Harmonie de Lagord (17), professeur de clarinette

Camille DURAND-MABIRE ; Compositeur

Marie FAUCQUEUR ; Cheffe adjointe Musique de la Marine nationale à Toulon (83), organiste

Victor HAVAR ; Clarinettiste à la Musique des Parachutistes de Toulouse (31)

Sylvie HUE ; Clarinette solo de l'Orchestre de la Garde républicaine (E.R.) professeure d'enseignement artistique au CRD de Paris-Saclay (91)

Pascale JEANDROZ ; Cheffe d'orchestre en charge du Projet ADO / Opéra de Paris, enseignante CMA 11 de Paris (75)

Sophie LASCOMBE-MAYRAND ; Cheffe d'orchestre, enseignante responsable de deux ensembles à vent junior au CRD de Gennevilliers (92)

Fanny LAVIGNE ; Cheffe de l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Omer, responsable des pratiques collectives, professeur de direction d'orchestre au CRD de Saint-Omer (62)

Romain MASTIER ; Chef d'orchestre Chef du Chœur Polyphonia de Tournon sur Rhône (07) & Tain l'Hermitage (26), professeur agrégé de musique en collège

Arnaud MEIER ; Compositeur, Chef de l'orchestre d'harmonie de Sancey (25), professeur de composition, de théorie musicale et de tuba/euphonium au Peter Cornelius Konservatorium de Mayence en Allemagne

Jean-Baptiste MIDEZ ; Chef de l'Ensemble Musical du Sud / Marseille (13) Tromboniste & tubiste.

Guillaume PERNES ; Saxophoniste à l'Orchestre de la Garde Républicaine, professeur au CMA de Paris (75)

Florent POMMARET ; Professeur de saxophone et d'orchestre au CRD de Valence-Roman-Agglomération (26), formateur à l'initiation en direction d'orchestre CMF Rhône-Alpes

Emmanuel POUX ; Chef de la Musique de l'Artillerie de Lyon (69)

Yves SCHEPPLER ; Directeur du CRI de Sarrebourg (37), Chef de l'Harmonie Municipale de Sarrebourg (37) & de l'Harmonie Municipale de Benfeld.

Orchestre d'Harmonie de Lille-Fives (59), président Maxime GÉRAUT, cheffe d'orchestre Laura BOUCLET et chef d'orchestre adjoint Jérémie DUFORT

PROD-S SARL ; production de spectacle, direction artistique Amélie Stillitano, siège social à Pierrefitte-en-Auge (17)

8) En préparant les commémorations du 11 novembre, entre protocole et innovations par Patrick PÉRONNET

Les ensembles d'instruments à vent ont toujours été associés aux cérémonies ostentatoires ou protocolaires. Elles leur doivent souvent leur raison d'être. Les musiques militaires obéissent à un rituel institué par l'autorité politique, militaire, ou, plus rarement, religieuse. Au lendemain de la Première Guerre mondiale le cérémonial militaire est fixé par décrets. Les musiques institutionnelles doivent à cette situation une part non négligeable de leur répertoire notamment les œuvres patrimoniales. Les commémorations « historiques » passées interrogent sur les mises en scène de l'Histoire et sur les pratiques sociales commémoratives, sur les politiques de la mémoire et leurs transformations sur le temps long, sur la « manie commémorative » ou l'effacement du « surmoi commémoratif » national. Peu d'études ont porté sur les pratiques musicales associées à ces temps mémoriels.

Les commémorations ne seraient pas complètes sans la musique qui en scande le déroulement, en permet l'ordonnancement, oblige l'attention, tente d'unir dans un effort du souvenir. Souvent ignoré car inaugurant un temps nouveau, le rituel militaire des années 1920 mute et s'amende avec des œuvres musicales institutionnelles ou « mémorielles » nouvelles, l'invention de la sonnerie *Aux morts* (1931) par Pierre DUPONT, le chef de la Garde républicaine, y contribuant fortement. Ainsi se crée en France un rituel de la célébration de l'Armistice du 11 novembre : défilé triomphal et martial, rappels de souvenirs sonores que l'on célèbre comme héroïques, marches funèbres d'une nation endeuillée, reprises des chants de la nation, du régiment ou de la tranchée, cérémonial militaire officiel et adaptations civiles.



Entre musiques militaires institutionnelles (parisiennes ou régionales) et musiques civiles de province (harmonies, fanfares, batterie-fanfares), le fait musical cérémoniel connaît tout à la fois homogénéité et diversité. S'il est inspiré d'un schéma fixe, peu évolutif, il s'inspire de formes cérémonielles anciennes et incarne une forme conventionnelle modélisée. Mais la société française se trouve confrontée à sa propre modernité et un fossé, un naturel décalage, se creuse dans les années 1920-1930 entre une cérémonie nationale figée et une nation en mouvement, heurtée par les événements postérieurs (Seconde Guerre mondiale, Guerre d'Indochine et d'Algérie et combats en Tunisie et au Maroc, autres journées d'hommage et cérémonies patriotiques officielles). Un siècle plus tard, revisiter la commémoration du 11 novembre devient indispensable afin de lui redonner du sens.

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels. Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre, intégrant ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX). Le 11 novembre est ainsi comparé au *Memorial Day* américain qui honore l'ensemble des militaires américains morts dans toutes les guerres.

Quel rôle jouent alors la musique et les ensembles musicaux civils ou militaires ? Quelles créations musicales viennent compléter les répertoires anciens ? Entre tradition et modernité, comment revisiter aujourd'hui ces cérémonies et commémorations et tenter de perpétuer un sens citoyen et éducatif ? Quelle forme renouvelée de la commémoration serait acceptable pour que, motivée par l'image positive que la société pourrait leur renvoyer, les formations musicales militaires ou civiles soient stimulées dans ces temps de commémoration ?

Le protocole qui entoure une cérémonie publique est précisé par le Décret n°89-655 du 13 septembre 1989 relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires. La cérémonie peut être précédée ou non par un défilé menant les participants d'un lieu de rendez-vous (la mairie souvent) au lieu de la cérémonie. Cette dernière se déroule devant le monument aux morts et peut comprendre la levée des couleurs, une remise de décorations, des allocutions, des chants ou l'exécution de morceaux de musique, un dépôt de gerbes. Le déroulement répond aux règles du cérémonial militaire, en particulier lorsqu'un détachement en armes est présent pour rendre les honneurs. La chronologie des diverses phases de la cérémonie devrait être organisée et annoncée par un

« correspondant défense » nommé dans les équipes municipales de chacune des 36 700 communes de France, dont le rôle est de se préoccuper de la qualité des cérémonies commémoratives. Il en est souvent le maître de cérémonie.



En ce qui concerne les répertoires interprétés par la musique, les moments protocolaires sont immuables et accompagnés de sonneries réglementaires (*Garde-à-vous, Au drapeau, Ouvrez-le-ban, Fermez-le-ban, Aux Morts*). *La Marseillaise* est jouée après le dépôt de gerbes, la sonnerie *Aux Morts* et la minute de silence. Ce sont les phases préparatoires et conclusives de la cérémonie qui laissent une part de liberté et de proposition musicale au chef de musique. La récente labellisation de marches par la Direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives (DMCA), rattachée au secrétariat général pour l'administration du ministère des Armées (voir notre article NL#30) montre une recherche d'évolution dans ces répertoires. Enfin, mais j'espère ici énoncer une banalité, il n'est pas interdit, une fois la cérémonie protocolaire passée, d'offrir une aubade mémorielle en sélectionnant des partitions en rapport avec l'événement célébré.

Les cérémonies organisées par le service du protocole de l'Élysée offrent un modèle du genre depuis quelques temps déjà à l'occasion du Défilé du 14 Juillet. Si les moyens musicaux utilisés sont à l'échelle de l'État, les idées qui sous-tendent cette prestigieuse manifestation de la Nation montrent une volonté de modernité tout en restant fidèles au protocole et aux attendus de ce temps si particulier qui allie armée et nation.

Dans les pièces interprétées durant le 14 juillet 2025 nous avons pu entendre *Tout feu tout flamme*¹, composée par Olivier DECROUILLE interprétée par la Musique de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris sous la direction de Julien VOISIN, en compagnie des tambours de la Musique de la Garde républicaine. Le cérémonial devant la tribune officielle était assuré par la Musique de la Garde républicaine sous la direction de Frédéric

¹ *Tout feu, Tout Flamme*, composé en 2023 à l'occasion du ravivage de la Flamme du soldat inconnu, paroles de Thierry SFORZA, musique d'Olivier DECROUILLE, arrangement de Vincent PAGÈS, interprété par Candice PARISE et la Musique de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris sous la direction de Julien VOISIN

https://www.youtube.com/watch?v=c7n8FS1zOQc&ab_channel=OlivierDecrouille

FOULQUIER interprétant la traditionnelle *Marche de la Garde consulaire à Marengo*. L'ouverture du défilé par les musiques des Forces armées indonésiennes, leurs tambours-majors, leurs 88 percussionnistes, 36 glockenspiels et 60 musiciens aux cuivres allient la curiosité de ces formations asiatiques au visuel particulièrement haut en couleur avec les attributs traditionnels des armes de terre, de mer ou de l'air. La Musique de la Légion étrangère, sous la direction de Vladimir K HOURDA clôt traditionnellement le défilé des troupes à pied avec ses particularismes ancrés dans la tradition : son célèbre *Boudin*, ses 88 pas à la minute, ses fifres et son chapeau chinois. Elle aussi traditionnelle, la fanfare à cheval de la Garde républicaine sous les ordres du trompette-major Laurent SORET, clôt le défilé des troupes motorisées.

L'animation finale » qui est devenue la conclusion de ce défilé du 14 juillet était dédié au « Bleuets de France ». C'est la Musique des Troupes de Marine, sous la double direction de Laurent ARANDEL et Grégoire MICHAUD, qui eut la charge du programme musical. Après l'interprétation de *Héros de la Liberté* de Thierry DELERUYELLE, ce furent la création de *Le Souffle du Bleuets* de Michaël BOUMENDIL, compositeur et designer sonore sur un arrangement de Vincent PAGÈS, avec une scénographie interprétée par des adolescents matérialisant le Bleuets de France, puis *On sera là* de Jean-Jacques GOLDMAN interprété par Yvard, chanteur et ancien gendarme blessé, accompagné d'Eloïz avant que ne retentisse la *Marseillaise* (version Berlioz) réunissant les chœurs de l'armée, les solistes, les adolescents et la Musique des Troupes de Marine assemblés devant la tribune officielle.



La Marseillaise devant la tribune officielle lors du 14 juillet 2025

Nous souhaitons que nos amis responsables d'orchestre puissent non seulement s'interroger, mais plus encore, contribuer à sortir les ensembles à vent d'un « piège mémoriel », les associant à une image surannée vécue souvent comme une contrainte, non par les musiciens professionnels qui ont intégré avec leur emploi, l'usage protocolaire des musiques en tenue, mais surtout à l'égard des musiciens amateurs qui remplissent, sans le savoir vraiment, un devoir de mémoire et un rôle citoyen, à l'occasion de ces célébrations. Les occasions de « visibilité publique » ne sont pas nombreuses pour les ensembles à vent et là se joue une part importante de ce qu'ils représentent dans la communauté. Le pire qui pourrait arriver (et c'est déjà, hélas, trop souvent le cas), ce serait que la musique vivante, celles des orchestres institutionnels et amateurs, parisiens et provinciaux, soient remplacée par une musique enregistrée, qui, toujours, manque d'âme.

Patrick PÉRONNET, mai 2025.